



Direction Vie de la Cité

Conseil municipal du 17 mars 2023 DELIBERATION

Rapporteur : Sami BOURI

Secrétaire de séance : Madame Flora LAPERNE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 28
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE,
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, Mme Patricia PROHASKA, M. Jean-Paul PORTESSÉNY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- Mme Anne BARBET donne pouvoir à M. Jean CONTOU-CARRÈRE
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- Mme Sabine SALLE donne pouvoir à Mme Chantal LECOMTE
- M. Patrick NAVARRO donne pouvoir à M. Raymond VILLALBA
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO

10 – SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT POUR LE PILOTAGE DU PROJET DE TERRITOIRE – CHARGÉ DE COOPÉRATION CTG

La Convention territoriale globale (CTG) remplace depuis 2022 le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ). Il s'agit d'une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Le Comité de pilotage de la CTG du 20 janvier 2023 a confirmé les champs d'intervention des différents partenaires de la CTG ainsi que les engagements de chacun. Des actions ont été proposées pour répondre aux problématiques du territoire sur chaque axe de travail et des pilotes identifiés. La ville d'Oloron Sainte-Marie sera donc chargée de coordination de la CTG dans ses domaines de compétences.

La délibération n°31 « Contrat Territorial Global – Politique éducative locale, actions 2022) du Conseil municipal en date du 12 décembre 2022, a autorisé Monsieur Le Maire à signer cette CTG début avril entre la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Atlantiques, la Communauté de Communes du Haut-Béarn et la Commune d'Oloron Sainte-Marie. Une copie de la CTG est jointe à ce rapport.

A l'occasion de la généralisation des CTG, qui remplacent les anciens Contrats Enfance Jeunesse, les coordinations existantes, financées par la CAF, sont appelées à évoluer pour mieux s'adapter au contexte mouvant et contraint des politiques éducatives sur les territoires.

La nouvelle convention entre la CAF et la ville d'Oloron Sainte-Marie permettra de mieux s'adapter aux attentes et de redéfinir le mode de calcul de la subvention.

La convention définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la subvention dite « pilotage du projet de territoire - Chargé de coopération CTG ».

La collectivité signataire s'engage à :

- Redéployer les postes de coordination sur l'animation de la démarche CTG ;
- Renforcer le contenu de la fonction en cohérence avec le référentiel d'emploi-cible de « chargé de coopération CTG » ;
- Produire un bilan annuel et pluriannuel des activités réalisées.

La convention est conclue du 01/01/2022 au 31/12/2026. Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention définie d'un commun accord entre les parties fera l'objet d'un avenant.

Celui-ci précisera les éléments modifiés sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs définis dans cette convention.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le présent rapport,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement pour le pilotage du projet de territoire – Chargé de coopération CTG.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 17 mars 2023.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 21.03.23



Le Maire,

Bernard UTHURRY

